

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Les avocats européens célèbrent la Journée européenne de la justice

25/10/2017

**Bruxelles, le 25 octobre 2017 – Pour célébrer la Journée européenne de la justice, les avocats européens ont invité les décideurs politiques et les législateurs à se pencher sur les possibilités de sauvegarder l'état de droit dans l'Union européenne.**

Pour célébrer la Journée européenne de la justice le 25 octobre et les liens étroits qui existent entre les avocats et la justice, le Conseil des barreaux européens (CCBE) a décidé pour la première fois d'organiser la Journée européenne des avocats le même jour. Cette année, la Journée européenne des avocats est consacrée à l'évolution de la relation entre avocats, clients et citoyens dans le contexte de la modernisation et de la transformation technologique rapides de notre société et, inévitablement, de la profession d'avocat. Les barreaux membres du CCBE organiseront des événements publics et des initiatives dans toute l'Europe pour célébrer cette journée importante.

« *La profession d'avocat se réjouit des effets positifs des nouvelles technologies pour aider les citoyens à avoir accès à un avocat et, par l'intermédiaire de leur avocat, à avoir accès à leurs droits et à la justice. Il est indispensable que l'État de droit et la profession d'avocat s'adaptent aux nouvelles technologies et à l'évolution des temps* », a déclaré Philip Buisseret, le secrétaire général du CCBE.

Outre les nouvelles technologies, de nouvelles lois et réglementations affectent également le rôle, les devoirs et l'organisation de la profession d'avocat. La profession se félicite de ces lois et réglementations lorsqu'elles renforcent le rôle de la profession dans la société et lui permettent de s'acquitter convenablement de ses devoirs envers les citoyens et de faire respecter leurs droits. Toutefois, les lois doivent continuer à être analysées et comprises avec prudence afin de garantir qu'elles ne restreignent pas l'exercice libre et indépendant de la profession d'avocat, ce qui porterait atteinte aux droits des justiciables.

Dans le sillage de cette évolution, le CCBE souligne l'importance de sauvegarder le rôle essentiel que jouent les avocats dans l'accès à la justice pour les

citoyens et le maintien de l'état de droit. Ceci est d'autant plus important que la Commission prévoit de lancer une initiative sur l'état de droit l'année prochaine, qu'elle a annoncée cette semaine dans son programme de travail 2018.

« *Le CCBE demande aux décideurs politiques d'engager le dialogue avec les avocats et leurs organisations et de veiller à ce que les principes démocratiques fondamentaux, qui défendent le droit des citoyens de bénéficier de conseils juridiques et la bonne administration de la justice, soient sauvegardés tout au long de la modernisation de la justice, des services juridiques et de l'application des lois* », a déclaré Ruthven Gemell, le président du CCBE.

### À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les eurodéputés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat. Le CCBE est établi en Belgique sous la forme d'une association internationale sans but lucratif.

Pour plus d'information,  
contacter Beatrice Brandmayr  
+32 (0)2 234 65 10  
[brandmayr@ccbe.eu](mailto:brandmayr@ccbe.eu)  
Suivez-nous sur   